

LA DÉFINITION ET L'IDENTIFICATION DU PAYSAGE



Paysage de la vallée d'Ossau

Les paysages des vallées du Parc national des Pyrénées sont magnifiques et variés. Ils sont composés d'éléments naturels (montagnes, forêts, glaciers, lacs,...) ou artificiels liés aux activités humaines (villages, moulins, granges, prairies, centrales hydroélectriques et barrages,...). Ces paysages constituent le patrimoine paysager et bâti. Les connais-tu vraiment ?

Chacune des vallées béarnaises et bigourdanes est composée de curiosités naturelles et de constructions remarquables qui font d'elles des sites d'exception. Les paysages paraissent immobiles mais sont en réalité en mouvement constant. Les phénomènes naturels et les activités humaines, à plus ou moins long terme, modifient considérablement le visage des vallées.

En fonction de sa localisation dans la vallée, l'Homme a adapté sa manière de construire aux spécificités des terrains. Les nouvelles constructions tendent à devenir de plus en plus respectueuses de l'environnement (choix des matériaux de construction, **énergies renouvelables**,...). Il a également développé des aménagements spécifiques afin de se protéger des risques naturels.

Le patrimoine bâti pyrénéen est très riche, il est le reflet des contraintes liées à la vie en montagne mais également des activités de l'homme (**pastoralisme**). Il est omniprésent dans tous les villages sous forme de murets, de chemins ou encore d'abreuvoirs. A côté de tout cela, il ne faut pas oublier les nombreuses installations industrielles et touristiques telles que les barrages ou encore les thermes.

Comment sont composés les paysages ? Comment les étudier ? Il faut d'abord les observer. En fonction de l'endroit où tu te trouves dans la vallée, tu n'observeras pas les mêmes paysages. Un paysage correspond à l'ensemble de tout ce que tu peux observer autour de toi : le relief, la végétation, les manifestations des activités humaines.



Luz Saint-Sauveur et la vallée de Barèges



Brebis en estives

Malgré ces différents points communs, en y regardant de plus près, tu te rendras comptes que toutes les vallées, béarnaises ou bigourdanes, sont uniques que ce soit par les singularités naturelles (Pic du midi d'Ossau, muraille du cirque de Gavarnie,...) ou par les constructions qu'elles abritent (Fort du Pourtalet, Abbaye de Saint-Savin,...). Ces différents éléments font des paysages pyrénéens un patrimoine d'exception qu'il est nécessaire de préserver.

Pic Cadier et laquet de Lassiedouat, val d'Azun

Les vallées pyrénéennes sont des **vallées glaciaires** structurées en quatre grands ensembles :

- Dans le fond de vallée, se trouvent les villages avec les habitants et les exploitations agricoles.
- Dans la zone intermédiaire, on trouve les prairies et les granges puis la forêt.
- Plus haut, on arrive aux pâturages d'altitude ou « estives » ; les bergers conduisent les troupeaux sur les grandes pelouses de montagnes pour qu'ils y pacagent tout l'été.
- Enfin, la zone de haute montagne constitue le royaume de la roche et de la glace.





UNE RECONNAISSANCE MONDIALE

Patrimoine mondial de l'UNESCO

Se trouve, dans la vallée de Luz-Gavarnie, la crête frontière où culminent les plus hauts sommets des Pyrénées et les trois fameux cirques calcaires de Gavarnie, d'Estaubé et de Troumouse. Sur le versant espagnol s'étend le Parc national d'Ordesa et du Mont Perdu et les vallées d'Ordesa, Anisclo, Pineta et Escuain. Ce site, «Pyrénées Mont Perdu», a été classé en 1997 au Patrimoine Mondial de l'Unesco au titre de patrimoine naturel et culturel, preuve de la richesse paysagère et culturelle du territoire.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Au XIXème siècle, l'écologie, la faune et la flore n'étaient pas encore au goût de jour. La protection de la nature était vue principalement sous l'angle de l'esthétisme et de la beauté des paysages. Ainsi, seules quelques forêts étaient classées en « Séries artistiques ».

ACTION MENÉE

Afin de protéger ces paysages d'exception, le Parc national des Pyrénées a mis en place des mesures de protection ainsi que des aides pour certaines activités. Son objectif est de concilier préservation du patrimoine paysager et activités humaines (tourisme, pastoralisme,...).

Délimitation de la zone de quiétude du Grand tétras, vallée d'Aspe

Couple de Gypaète barbu



VOCABULAIRE

Energie renouvelable :

Source d'énergie (soleil, vent, chute d'eau, végétaux, chaleur de la terre,...) qui se renouvelle naturellement. On appelle aussi ce type d'énergie « énergie verte » car son exploitation engendre très peu de déchets et d'émissions polluantes.

Pastoralisme :

Mode d'élevage fondé sur l'exploitation de la végétation naturelle. Les troupeaux sont déplacés en fonction des saisons afin de laisser à la végétation le temps de repousser.

UNESCO :

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Créée en 1945, cette organisation a notamment pour objectif le maintien de la paix et de la sécurité par l'éducation, la culture, la science et la collaboration entre les nations.

Vallée glaciaire :

Vallée au profil caractéristique en U résultant de l'érosion par un ancien glacier. Les vallées glaciaires pyrénéennes sont pour la plupart orientée nord-sud.



LES PAYSAGES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI



Paysage de la vallée d'Ossau

Les paysages des vallées du Parc national des Pyrénées sont magnifiques et variés. Ils sont composés d'éléments naturels (montagnes, forêts, glaciers, lacs,...) ou artificiels liés aux activités humaines (villages, moulins, granges, prairies, centrales hydroélectriques et barrages,...). Ces paysages constituent le patrimoine paysager et bâti. Les connais-tu vraiment ?

Chacune des vallées béarnaises et bigourdanes est composée de curiosités naturelles et de constructions remarquables qui font d'elles des sites d'exception. Les paysages paraissent immobiles mais sont en réalité en mouvement constant. Les phénomènes naturels et les activités humaines, à plus ou moins long terme, modifient considérablement le visage des vallées.

En fonction de sa localisation dans la vallée, l'Homme a adapté sa manière de construire aux spécificités des terrains. Les nouvelles constructions tendent à devenir de plus en plus respectueuses de l'environnement (choix des matériaux de construction, **énergies renouvelables**,...). Il a également développé des aménagements spécifiques afin de se protéger des risques naturels.

Le patrimoine bâti pyrénéen est très riche, il est le reflet des contraintes liées à la vie en montagne mais également des activités de l'homme (**pastoralisme**). Il est omniprésent dans tous les villages sous forme de murets, de chemins ou encore d'abreuvoirs. A côté de tout cela, il ne faut pas oublier les nombreuses installations industrielles et touristiques telles que les barrages ou encore les thermes.

Les paysages de montagne, même s'ils paraissent paisibles et immobiles, sont en mouvement constant. Ils évoluent au cours du temps sous l'effet de phénomènes naturels, climatiques ou géologiques. Les intempéries modifient les paysages sur de longues périodes en érodant les reliefs tandis que d'autres les modifient plus rapidement. C'est le cas des séismes ou encore des crues.



Canal d'irrigation et lavoir, Bielle, vallée d'Ossau

Face aux contraintes liées à la vie en montagne et afin de maintenir ses activités et son habitat, l'homme s'est adapté, il a notamment développé des aménagements de protection. Ces derniers ont parfois contribué à modifier le visage des vallées : forêts de protection, élargissement des cours d'eau ou encore enrochements.

Les paysages sont comme des livres, ils retracent l'histoire de l'homme et de son environnement, des milliers d'années à aujourd'hui. Apprendre à les observer, à les « lire » est un moyen de découvrir cette histoire.



Lac et vallée d'Estaing, val d'Azun

Les activités humaines ont participé à modifier le paysage. Dans la plupart des vallées pyrénéennes, le déclin des activités agricoles a entraîné le retour de la forêt.

Le développement de l'hydroélectricité, dès le début du XX^{ème} siècle, s'est accompagné de la construction de barrages et de conduites forcées. L'essor des activités touristiques, de la période pyrénéiste à aujourd'hui, a lui aussi entraîné d'importants changements. Les petits bourgs se sont en effet peu à peu transformés en villes, les routes ont fait leur apparition.



Toue de Doumblas, val d'Azun



UN PAYSAGE CHANGEANT

Vallées d'hier et d'aujourd'hui

En Béarn comme en Bigorre, le pyrénéisme et l'essor du thermalisme ont contribué au développement des vallées. Ainsi, en 1820, Cauterets était une petite ville constituée d'à peine une centaine d'habitations. A la fin du XIX^{ème} siècle, elle se développe, les maisons en pierre succèdent aux maisons en bois. C'est le début d'une grande période de prospérité. Pour accueillir les gens du monde qui arrivent de partout, on fait construire de belles villas, des hôtels luxueux, des jardins, les rues sont pavées et des éclairages installés,... Tous ces aménagements modifient progressivement les paysages. Si tu compares des gravures du XIX^{ème} siècle à des photographies du XX^{ème} siècle ou encore à la réalité actuelle, tu te rendras compte du chemin parcouru.

La déprise agricole

Dans la plupart des vallées dès le milieu du XX^{ème} siècle, on assiste à un déclin des activités agricoles (agriculture, élevage,...). Ce phénomène s'est traduit par une modification de la végétation. Peu à peu, les pâturages qui ne sont plus utilisés par l'homme disparaissent tandis que des petits ligneux commencent à se développer. Le milieu s'embroussaille, on parle alors de fermeture du milieu.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Durant l'ère tertiaire, les Pyrénées étaient recouvertes d'une mer chaude, et le climat était tropical. A la fin du tertiaire, le climat s'est peu à peu refroidi jusqu'aux glaciations du quaternaire dont les glaciers ont creusé nos vallées. Quand on observe les paysages actuels, il est difficile d'imaginer de tels bouleversements, pourtant, de nombreux indices témoignent de cette évolution.

L'usage du bois, des pierres et de l'ardoise est encore très présent dans les constructions.

ACTION MENÉE

Le Parc national des Pyrénées a récemment mené une grande campagne de cartographie portant sur le paysage. L'objectif était d'inventorier les paysages afin de mettre en place des mesures de gestion adaptées.

Les forêts (ici forêt de bouleau à l'automne) sont un élément important des paysages du territoire.



VOCABULAIRE

Energie renouvelable :

Source d'énergie (soleil, vent, chute d'eau, végétaux, chaleur de la terre,...) qui se renouvelle naturellement. On appelle aussi ce type d'énergie « énergie verte » car son exploitation engendre très peu de déchets et d'émissions polluantes.

Quaternaire :

Période géologique qui a débuté il y a 2,6 millions d'années, notamment avec l'apparition des premiers hominidés (famille des grands singes dont fait partie l'homme). Elle se caractérise par quatre grandes glaciations

successives qui ont façonné les paysages actuels

Pastoralisme :

Mode d'élevage fondé sur l'exploitation de la végétation naturelle. Les troupeaux sont déplacés en fonction des saisons afin de laisser à la végétation le temps de repousser.

Tertiaire :

Période qui précède l'ère quaternaire. Elle débute 65 millions d'années avant notre ère, lors de la disparition des dinosaures. Elle se caractérise également par un climat tropical qui s'est peu

caractérisé par la dérive des continents mais également par un climat tropical qui s'est peu à peu refroidi jusqu'à la première glaciation du quaternaire.



L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Paysage de la vallée d'Ossau

Les paysages des vallées du Parc national des Pyrénées sont magnifiques et variés. Ils sont composés d'éléments naturels (montagnes, forêts, glaciers, lacs,...) ou artificiels liés aux activités humaines (villages, moulins, granges, prairies, centrales hydroélectriques et barrages,...). Ces paysages constituent le patrimoine paysager et bâti. Les connais-tu vraiment ?

Chacune des vallées béarnaises et bigourdanes est composée de curiosités naturelles et de constructions remarquables qui font d'elles des sites d'exception. Les paysages paraissent immobiles mais sont en réalité en mouvement constant. Les phénomènes naturels et les activités humaines, à plus ou moins long terme, modifient considérablement le visage des vallées.

En fonction de sa localisation dans la vallée, l'Homme a adapté sa manière de construire aux spécificités des terrains. Les nouvelles constructions tendent à devenir de plus en plus respectueuses de l'environnement (choix des matériaux de construction, **énergies renouvelables**,...). Il a également développé des aménagements spécifiques afin de se protéger des risques naturels.

Le patrimoine bâti pyrénéen est très riche, il est le reflet des contraintes liées à la vie en montagne mais également des activités de l'homme (**pastoralisme**). Il est omniprésent dans tous les villages sous forme de murets, de chemins ou encore d'abreuvoirs. A côté de tout cela, il ne faut pas oublier les nombreuses installations industrielles et touristiques telles que les barrages ou encore les thermes.



Alat, vallée de Barèges, vallée de Luz-Gavarnie

L'aménagement d'une commune doit répondre aux besoins de la population, que ce soit en termes de logements, de santé et d'éducation, de développement économique, ou encore de préservation de l'environnement. La réalisation d'un **aménagement durable** est un véritable défi pour les communes. Cet aménagement doit aussi tenir compte des contraintes liées au milieu naturel, bien plus nombreuses en montagne qu'en plaine : relief escarpé, conditions climatiques parfois difficiles. Les hommes ont appris au cours des siècles à surmonter ces obstacles. Construits en altitude, parfois sur des pentes à forte inclinaison, les granges comme les refuges de montagne sont de parfaits exemples de cette adaptation.

La construction de bâtiments est soumise à une réglementation stricte, on ne peut par exemple pas construire n'importe où sa maison. Un document fixe les règles d'aménagement et d'utilisation des sols : c'est le **Plan Local d'Urbanisme** (PLU). Il permet aux communes de fixer les règles d'aménagement et d'utilisation des sols. Tu peux le consulter librement dans la mairie de ta commune. La mise en place de ce document nécessite une étude préalable des besoins de la commune mais également des risques naturels.



Commune de Pierrefitte-Nestalas, vallée de Cauterets

Sur le territoire du Parc national des Pyrénées, l'aménagement doit permettre de concilier la préservation des espaces naturels et des paysages avec l'installation des hommes et le développement de leurs activités. Pour cela, le parc national et les communes travaillent ensemble sur une charte qui définit les différentes mesures de préservation et de sensibilisation en matière d'aménagement et de construction (adoption de matériaux de construction locaux, emploi d'énergies renouvelables, développement de l'**éco-mobilité**,...)

L'aménagement du territoire est un processus long et complexe qui doit permettre d'améliorer la qualité de vie sans nuire à l'environnement.

Les éclairages publics font aussi l'objet d'attentions particulières





DES AMÉNAGEMENTS RÉFLÉCHIS

Aménagement et développement durable

Les actions d'aménagement durable regroupent la mise en place d'espaces de stationnement, de sentiers d'interprétation, la mise en conformité de stations d'épuration,... Les communes de Saint-Lary et de Luz Saint-Sauveur ont mis à disposition de tous des vélos électriques. Pour limiter les nombreux trajets, des parkings ont été mis en place ainsi que des navettes (cas de Cap de Long). Les Maisons du parc national mais également les refuges de montagnes, ont été rénovés (énergies renouvelables, matériaux locaux,...).

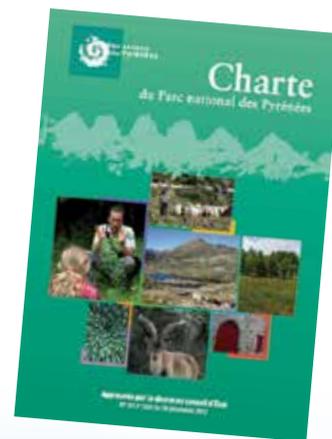
LE SAVIEZ-VOUS ?

Les versants ensoleillés (soulane) emmagasinent huit à dix fois plus de chaleur que les versants opposés (ombrée). C'est pour cette raison que l'homme a favorisé les constructions sur les versants sud.

ACTION MENÉE

La charte du parc national est un outil de gestion visant à développer les communes tout en valorisant leur patrimoine (naturel, historique,...). Ce document est élaboré en étroite collaboration avec les communes du cœur et de l'aire d'adhésion du parc national. Une fois la charte rédigée, les communes peuvent ou non choisir d'y adhérer et travailler à la mise en œuvre du projet sur le territoire. Elle est valide pour une durée de 15 ans.

Couverture de la Charte du Parc national des Pyrénées



Le refuge d'Ayous, en vallée d'Ossau, a été équipé de panneaux photovoltaïques.



VOCABULAIRE

Alat :

Type de grange pastorale dont le toit épouse la pente et n'offre aucune résistance à l'avalanche qui passe par-dessus.

Aménagement durable :

Aménagement qui intègre les problématiques sociales, environnementales et économiques du territoire et de la population qui y vit. Son objectif est d'améliorer la qualité de vie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en préservant le territoire (ressources, paysages,...) et en répondant aux besoins de la population notamment en termes de logement.

Eco-mobilité :

Mode de déplacement qui regroupe la marche à pied et le vélo, ainsi que les transports motorisés respectueux de l'environnement (transports publics, covoiturage, vélo électrique,...)

Energie renouvelable :

Source d'énergie (soleil, vent, chute d'eau, végétaux, chaleur de la terre,...) qui se renouvelle naturellement. On appelle aussi ce type d'énergie « énergie verte » car son exploitation engendre très peu de déchets et d'émissions polluantes.

Pastoralisme :

Mode d'élevage fondé sur l'exploitation de la végétation naturelle. Les troupeaux sont déplacés en fonction des saisons afin de laisser à la végétation le temps de repousser.

Plan local d'urbanisme :

Document qui organise le développement d'une commune en fixant les règles d'urbanisme : zones constructibles, prescriptions architecturales,...

LE PATRIMOINE BÂTI PYRÉNÉEN



Paysage de la vallée d'Ossau

Les paysages des vallées du Parc national des Pyrénées sont magnifiques et variés. Ils sont composés d'éléments naturels (montagnes, forêts, glaciers, lacs,...) ou artificiels liés aux activités humaines (villages, moulins, granges, prairies, centrales hydroélectriques et barrages,...). Ces paysages constituent le patrimoine paysager et bâti. Les connais-tu vraiment ?

Chacune des vallées béarnaises et bigourdanes est composée de curiosités naturelles et de constructions remarquables qui font d'elles des sites d'exception. Les paysages paraissent immobiles mais sont en réalité en mouvement constant. Les phénomènes naturels et les activités humaines, à plus ou moins long terme, modifient considérablement le visage des vallées.

En fonction de sa localisation dans la vallée, l'Homme a adapté sa manière de construire aux spécificités des terrains. Les nouvelles constructions tendent à devenir de plus en plus respectueuses de l'environnement (choix des matériaux de construction, **énergies renouvelables**,...). Il a également développé des aménagements spécifiques afin de se protéger des risques naturels.

Le patrimoine bâti pyrénéen est très riche, il est le reflet des contraintes liées à la vie en montagne mais également des activités de l'homme (**pastoralisme**). Il est omniprésent dans tous les villages sous forme de murets, de chemins ou encore d'abreuvoirs. A côté de tout cela, il ne faut pas oublier les nombreuses installations industrielles et touristiques telles que les barrages ou encore les thermes.



Fontaine, Saint-Savin, vallée de Cauterets

Véritable symbole identitaire pyrénéen, le patrimoine bâti est partout présent dans les communes des vallées. Murets en pierres, fontaines et lavoirs font partie des villes et villages et racontent leurs histoires.

Plus en altitude, l'activité agropastorale a fortement marqué le paysage. Granges et cabanes témoignent de cette activité mais également des conditions de vie en montagne. Ces constructions, souvent rudimentaires, sont parfaitement adaptées aux contraintes du milieu. Leur architecture mérite bien quelques minutes d'attention. Les cabanes où logeaient les vachers et bergers durant la transhumance sont nombreuses.

Ces constructions simples servaient également à déposer le lait ou le fromage avant l'affinage en plaine. Présentes dans toutes les vallées, on les appelle les courtaous dans le Haut-Adour, et coueylas en Pays Toy (vallée de Luz-Gavarnie).



Toue du Larribet, val d'Azun

D'autres types de constructions, souvent en altitude, reflètent le génie de l'homme et les efforts d'adaptation au milieu montagnard : les refuges. Les premiers étaient rudimentaires, de dimensions modestes, les matériaux utilisés, principalement la pierre, étaient prélevés et travaillés sur place.

Ils sont aujourd'hui plus modernes et adaptés à une clientèle de plus en plus nombreuse : grande capacité d'accueil, confort, emploi d'énergies renouvelables,...

Toutes les époques ont laissé derrière elles des constructions qui font de nos vallées des lieux d'exception (bâtiments de style architectural du **Second Empire** au XIX^{ème} siècle, développement d'infrastructures hydroélectriques au début du XX^{ème} siècle,...). Du point de vue du patrimoine bâti, les vallées pyrénéennes sont des musées à ciel ouvert. Recenser et étudier ce patrimoine est un moyen de voyager dans le temps.

Refuge de Pombie, vallée d'Ossau





L'ADAPTATION DU BÂTI

Les granges de montagnes

Les granges de montagnes sont des bâtiments fonctionnels adaptés aux conditions montagnardes et aux besoins de l'activité pastorale. Les murs en pierre sont épais, les ouvertures sont peu nombreuses et de petites tailles. La plupart des granges disposaient d'un long pan de toiture au sud qui permettait parfois la finition du séchage du foin et du **regain** en grange. La pente du toit et sa hauteur permettaient un déneigement facile.

Les villes thermales pyrénéennes

Au XIX^{ème} siècle, l'eau thermale a été un formidable outil de développement qui a façonné l'architecture des villes des Pyrénées. Les constructions en bois sont délaissées et les bourgs ruraux peu à peu aménagés pour répondre aux exigences de visiteurs prestigieux : construction des thermes, gares, hôtels, casinos, parcs et promenades mais également ponts et fontaines-monuments. Les hôtels ont souvent un style architectural du Second Empire ou **style haussmannien** (hôtels Continental et d'Angleterre à Cauterets).

LE SAVIEZ-VOUS ?

On appelle « leyté » le petit abri en pierre et construit près d'un ruisseau ou d'une source qui permet de maintenir au frais les bidons contenant le lait issu de la traite avant sa descente en vallée pour la vente. On désigne par « toue », les abris des bergers, sommaires, souvent sous roche. Le vocabulaire relatif au patrimoine bâti pyrénéen s'est enrichi du fait de ces constructions et relève souvent du patois valléen.

ACTION MENÉE

Depuis des années, le Parc national des Pyrénées réalise des inventaires de constructions anciennes (leytés, courtaous, lavoirs,...) afin de mieux connaître ce patrimoine et d'organiser, lorsque cela est nécessaire, des actions de restauration voire de reconstruction. Ces chantiers, menés par le parc national ou l'un de ses partenaires, se font dans le respect de l'architecture et des techniques de construction ancestrales.

Grange et troupeau de brebis, plateau de Coumély, vallée de Luz-Garvarnie

Bidons servant à stocker le lait avant la fabrication des fromages, vallée d'Aspe



VOCABULAIRE

Energie renouvelable :

Source d'énergie (soleil, vent, chute d'eau, végétaux, chaleur de la terre,...) qui se renouvelle naturellement. On appelle aussi ce type d'énergie « énergie verte » car son exploitation engendre très peu de déchets et d'émissions polluantes.

Pastoralisme :

Mode d'élevage fondé sur l'exploitation de la végétation naturelle. Les troupeaux sont déplacés en fonction des saisons afin de laisser à la végétation le temps de repousser.

Regain :

Herbe d'une prairie qui repousse après la première fauche.

Second empire :

Période de l'histoire faisant référence au régime de Napoléon III qui s'étend de 1852 à 1870.

Style haussmannien :

Lorsque Napoléon III arrive au pouvoir, il choisit le baron Haussmann pour réaliser son plan de transformation de Paris. Le style dit « haussmannien » se propagera en province. Les bâtiments ont une hauteur de 12 à 20 mètres, les façades sont en pierre de taille, les deuxième et cinquième étage possèdent des balcons.